

Client n° 480610

N°TVA :

SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
M.AUGE SYLVAIN
ROUTE DE CARLANE
MALEVILLE
46250 CAZALS

FACTURE n° 09849558 du 31/12/23

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un			PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr									
BON N° 24741031	DU 5/12/23 ENLEVE Signé par SA	AG. CASTELFRANC							
7844.01	PIED POTEAU PPA150 130/130/150/4	1	U			14,50	14,50		
BON N° 24741160	DU 13/12/23 ENLEVE Signé par SYLVAIN	AG. CASTELFRANC							
V/REF: CHANTIER 41036									
727642.01	SERRURE PENE DORMANT NOIR 1/2 40MM dont Eco-Contribution	3	U			8,28	24,84 (0,03)		
769360.03	ENSEMBLE SANDIEGO 165MM ALU A.CLI dont Eco-Contribution	3	U			5,95	17,85 (0,03)		
226737.01	CYLINDRE TITALIUM 40/40 VIS 40+50MM	3	U			9,34	28,02		
BON N° 24741161	DU 13/12/23 ENLEVE Signé par SYLVAIN	AG. CASTELFRANC							
V/REF: CHANTIER 41036									
772282.01	VERROU BAIONNETTE 14/400 ZHQ	4	U			3,82	15,28		
BON N° 24741162	DU 13/12/23 ENLEVE Signé par SYLVAIN	AG. CASTELFRANC							
V/REF: CHANTIER 41036									
769360.01	ENSEMBLE SANDIEGO 165MM ALU A.NON P dont Eco-Contribution	1	U			5,95	5,95 (0,01)		
725860.01	SERRURE A LARDER BDC D22 AXE40 BLC	1	U			3,64	3,64		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.									
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO									

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 480610

N°TVA :

SAS DES MAISONS POUR DEMAIN
M.AUGE SYLVAIN
ROUTE DE CARLANE
MALEVILLE
46250 CAZALS

FACTURE n° 09849558 du 31/12/23

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un			PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
772282.01	VERROU BAIONNETTE 14/400 ZHQ	1	U			3,12	3,12		
	FRAIS FIXES						5,00		
	Total Eco-Contribution						(0,07)		
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO									

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
118,20	20,00% 23,64	141,84	31/01/24	L.C.R.	13135 00080 08007461043 59

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

